

SVO

LA NÉPHROLOGIE... DEPUIS 1969

29 Janvier 2025

Affichage de poste :

Prochain affichage de poste pour l'ensemble des catégories (1-2-3-4)

Du : 21 Février au 7 mars.

- 2 postes inf. aux. : 1 soir et 1 rotation
- 8 postes infirmière : 5 Soir, 1 rotation, 1 CSI soir et 1 ASI jour

Prochaines Cohortes : 10 Février 2PAB et 24 Février 3 Infirmières

Formations obligatoires pour tous :

Désinfection des petits équipements sur ENA # 1918 (35 min.)

Formation obligatoire pour les PAB : Transport des produits sanguins sur ENA # 17076 ou voir courriel que je vous ai envoyé (15 min.)

Pour rappel, la liste actualisée des formations obligatoires du CIUSSS est disponible dans l'intranet :

→ Ress. Humaine → Formation/gestion talent → Formation prioritaires → Formation obligatoire sur ENA

Horaire/ Sarah Falardeau :

Sarah est en arrêt de travail c'est El Yazid Alaoui Mdarhri qui la remplace.

Voici son horaire de travail:

Lundi : 13h à 20 h

Mardi : 13h à 20h

Mercredi : 7h à 14h

Jeudi : absent

Vendredi : 9h à 17h

Vous pouvez le rejoindre par courriel :

el.yazid.alaoui.mdarhri.cemtl@ssss.gouv.qc.ca

Rougeole :

Appel à la vigilance car remontée des cas.

Symptômes : Fièvre, toux, écoulement nasal, éruption cutanée

SIL-P :

Logiciel qui remplacera Softlab

Dans un premier temps il y aura une formation pour les supers utilisateurs soit AA et AIC et par la suite pour tout le personnel.

Ouverture secteur B soir

À partir du 3 février ouverture du secteur B soir à 6 patients

Soit les L-M-V

Ratio des PAB remonté à 9

Renal Insight :

Lorsque vous désirez informer un membre de l'équipe à la suite d'une note (Bonhomme à 2 têtes) si le message s'adresse à l' IPS vous devez flaguer MD

Ne pas flaguer (marqueurs) : Inf.Praticienne, inf.clin, commis, travailleur social ou étudiant en médecine

Vous pouvez flaguer : inf., MD, pharmacien et nutritionniste.

Aide mémoire à venir pour « Quand faire une note de visite (2têtes), quel gabarit choisir et quel marqueur sélectionner »

Avis de recherche Mode autonome et secteur REIN :

Le tableau est toujours présent sur le tableau situé à côté de la salle à café.
Si vous souhaitez plus d'informations, ou une journée d'observation, n'hésitez pas à venir nous en parler.

Bonne nouvelle (cédules déjà diffusées dans q secteurs):

BGNPC 2 x / année

ERV 1x /année

Harcèlement - Intimidation au travail = Tolérance Zéro:

Attention à ce que vous dite ou ce que vous insinuez.

La semaine dernière plusieurs personnes en larme en raison des propos désobligeants ou inexacts (dit et entendus), d'attitudes inappropriées entre collègues... Cela est inacceptable et peut être répréhensible.

Soyez respectueux les uns envers les autres.

Plusieurs « clivages » inter-équipes se font ressentir, bien souvent à cause d'un manque de communication ou de mauvaises interprétations.

Nous avons tous travaillé fort pour améliorer les choses dans le service, nous avons pu recruter du personnel pour améliorer nos conditions de travail et fournir de bons soins à nos patients, il est essentiel de préserver cela.

Éclaircissement pour les 12h :

Lorsque j'ai fait le rappel d'apporter de l'aide à l'équipe de soir je tiens à clarifier que ce n'était aucunement l'équipe de soir qui s'est plainte.

J'ai donné comme suggestion de donner un coup de main aux collègues afin d'occuper votre temps entre la fermeture de votre secteur et 19h30. Je ne vous demande pas de partir des patients pour eux, mais par exemple prendre une TA, peser un usager, assister des ponction délicates, etc...
Il y a également du ménage à faire dans les dossiers.

Si vous voulez quitter plus tôt il n'y a pas de problème vous devez aviser l'ASI et elle inscrira votre heure de départ. Il est certain que votre temps sera coupé. Ce qui n'est pas acceptable c'est que les gens quittent à 18h15 et se font payer jusqu'à 19h30.

Nous travaillons sur différentes pistes de réflexions afin de pouvoir vous attribuer des tâches définies pendant cet intervalle de temps

Mise à jour de la feuille de suivi infirmier en hémodialyse (HMR0476).

Le nouveau formulaire est déjà disponible dans eClinibase et Oacis (GDE)
Les modifications apportées sont principalement en lien avec l'appareil de Dialyse.

Ménage des feuilles/formulaire papier des secteurs en cours

Plusieurs formulaires prennent de la place dans les secteurs alors qu'ils ne sont pas ou très peu utilisés.

Un ménage va être fait afin de mieux répartir tous ces documents.

Nouveaux usagers :

Profil pharmacologique : nous devrions l'avoir au dossier à la deuxième séance d'hémodialyse.